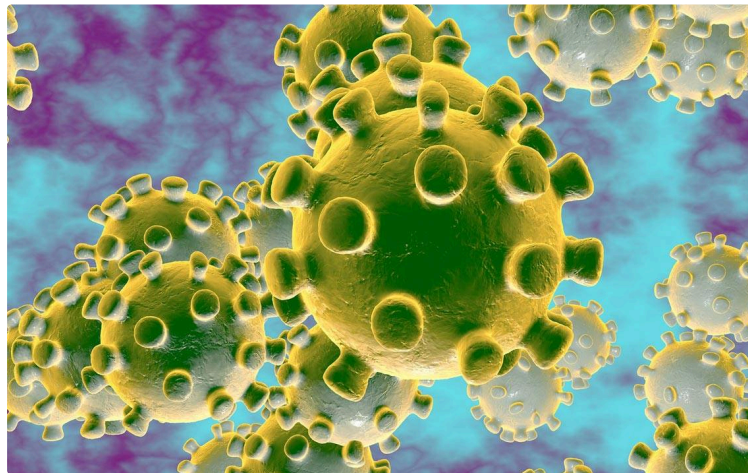


Coronavirus : 2 nouveaux cas confirmés pour le Gers

1285 tests positifs de coronavirus en Occitanie, 551 hospitalisations en cours, 54 décès en établissements de santé




Coronavirus : 2 nouveaux cas confirmés pour le Gers

37, c'est le nombre de personnes détectées positives au Covid 19 dans le département du Gers.

Mercredi 25 mars à 18 heures l'Agence régionale de santé avait confirmé 6 nouveaux cas de coronavirus dans le Gers.

L'Agence régionale de santé recense ce jeudi 26 mars un total de 1285 tests positifs de coronavirus en Occitanie, 551 hospitalisations en cours (dont 176 en réanimation) et 54 décès en établissements de santé. A ce jour, 233 patients ont pu regagner leur domicile après leur passage en établissement hospitalier.



Bulletin d'information COVID-19

en Occitanie

Ces informations sont mises à jour régulièrement du fait de l'évolution rapide de la situation sanitaire

RESTEZ CHEZ VOUS

18

Jeudi 26 mars 2020 à 21 h

1285 TESTS POSITIFS EN OCCITANIE

- 551 hospitalisations en cours, dont 176 en réanimation
- 233 retours à domicile
- 54 décès

Evolution des données

La stratégie de tests ciblés rend désormais l'indicateur du nombre de cas confirmés moins pertinent. Une évolution vers un suivi épidémiologique comme celui de la grippe saisonnière est en cours par Santé Publique France.

SUIVI DE L'ACTIVITE HOSPITALIERE PAR DEPARTEMENTS	HOSPITALISATIONS EN COURS	DONT REANIMATION	TOTAL RETOURS A DOMICILE	TOTAL DECES (en établissements de santé)
Ariège (09)	7	3	4	0
Aude (11)	39	12	23	15
Aveyron (12)	21	5	10	4
Gard (30)	17	11	17	5
Haute-Garonne (31)	141	54	49	3
Gers (32)	10	3	1	0
Hérault (34)	152	37	78	16
Lot (46)	3	1	5	0
Lozère (48)	7	2	3	0
Hautes-Pyrénées (65)	17	2	4	1
Pyrénées-Orientales (66)	110	34	30	8
Tarn (81)	24	10	6	1
Tarn-et-Garonne (82)	3	2	3	1
OCCITANIE	551	176	233	54

LES INFORMATIONS UTILES

0 800 130 000 (appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus

En bref : les infos du jour

- Capacités en réanimation** : la région comptait habituellement 462 lits en réanimation. Les travaux menés avec les établissements hospitaliers permettent de mobiliser désormais plus de 800 lits à ce jour en Occitanie, y compris par l'autorisation temporaire d'activité de 5 nouveaux services (publics et privés).
- Masques** : plus de 5 millions de masques ont été diffusés en Occitanie depuis le début de la phase épidémique actuelle. De nouvelles livraisons sont en cours à la fois vers les Groupements hospitaliers de territoires (pour les établissements hospitaliers et médico-sociaux) et vers les pharmacies (pour les professionnels de santé libéraux). Un nouvel appel est relancé par l'ARS et les Préfectures pour collecter d'autres équipements de protection individuelle.

24/24

Cliquez ici pour consulter :

- Les derniers communiqués de presse de l'ARS Occitanie
- Le dernier point de situation national du Ministère de la santé (vidéo)

Consultez les sites officiels mis à jour en temps réel :

Questions-réponses, mesures mises en œuvre par le gouvernement, recommandations pour les professionnels de santé et les voyageurs...

www.gouvernement.fr/info-coronavirus

www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus

Suivi épidémiologique : www.santepubliquefrance.fr

En direct sur Twitter : [@gouvernementFR](https://twitter.com/gouvernementFR), [@MinSoliSante](https://twitter.com/MinSoliSante), [@AlerteSanitaire](https://twitter.com/AlerteSanitaire), [@ARS_OC](https://twitter.com/ARS_OC)

PRATIQUE

Hôpitaux et EHPAD

Pour protéger nos aînés et les personnes hospitalisées, les visites sont suspendues dans tous les EHPAD et strictement limitées en établissements hospitaliers.

Education nationale

Consultez les recommandations du Ministère de l'Éducation nationale et de vos Rectorats à Montpellier et à Toulouse.

Arrêts de travail

Coronavirus : les déclarations d'arrêt de travail sont simplifiées pour les salariés parents, les personnes en ALD et les femmes enceintes. Voir les modalités sur www.ameli.fr

Rappel des recommandations à suivre

L'Agence régionale de santé Occitanie rappelle que :

- Toutes les recommandations sanitaires sont diffusées et réactualisées en temps réel sur le site www.gouvernement.fr/info-coronavirus.
- Pour toute information générale sur le coronavirus, le numéro vert national est accessible 24h/24 au 0800 130 000 (appel gratuit).
- En cas de premiers signes de la maladie, restez chez vous et limitez vos contacts avec d'autres personnes. N'allez pas directement chez votre médecin, appelez-le avant. En cas d'urgence vitale, appelez le 15.
- Les tests de dépistage du coronavirus sont effectués après avis médical et évaluation d'un risque de contamination par un médecin ou un épidémiologiste.
- Chacun est invité à adopter en particulier les gestes barrières qui permettent de se protéger et de protéger les autres.